



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 février 2024 — N° 100

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le lancement du livre *Ose la Montérégie! S'enraciner dans une région gourmande*.

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de la Légion royale canadienne filiale 251 Chomedey.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d'appuyer les demandes de financement des centres d'éducation populaire.

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Festival d'hiver de Roberval.

15 février 2024

Mme Prass (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Samuel Gewurz.

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage au personnel scolaire de l'école du Perce-Neige à Pont-Rouge.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de rendre hommage à cinq membres des services incendie de la circonscription de Lotbinière-Frontenac.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe du département d'héματο-oncologie de l'hôpital d'Argenteuil.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe du département d'héματο-oncologie de l'hôpital d'Argenteuil.

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la Journée Nelson Mandela.

15 février 2024

À 9 h 56, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 53 Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 53.

Dépôts de documents

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

L'entente concernant la conservation et la mise en valeur du saumon atlantique de la rivière Natashquan et de ses affluents.

(Dépôt n° 1352-20240215)

15 février 2024

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 75 concernant le lipoedème et ses traitements, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 29 novembre 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil).

(Dépôt n° 1353-20240215)

Dépôts de pétitions

Mme Ghazal (Mercier) dépose deux extraits de pétition concernant l'annulation de l'ouverture d'un bureau du Québec en Israël :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 11 853 citoyens et citoyennes du Québec;

(Dépôt n° 1354-20240215)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 59 citoyens et citoyennes du Québec.

(Dépôt n° 1355-20240215)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon (Camille-Laurin) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 14 février 2024 sur la motion proposée par M. Derraji, leader de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

15 février 2024

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de favoriser la sécurité routière au Québec en mettant en place des sanctions administratives dès l'atteinte d'un taux d'alcoolémie de 0,05 %.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 203 en annexe)

Pour : **31** Contre : **67** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les efforts importants déployés par le gouvernement du Québec afin d'assurer la récupération rapide des bois brûlés et la réalisation de travaux sylvicoles à la suite des feux de forêt de l'été 2023;

QU'elle prenne acte qu'une vaste intervention de reboisement sera nécessaire sur des centaines de milliers d'hectares afin de remettre en production les peuplements brûlés, de manière à assurer la vitalité socioéconomique des communautés forestières touchées;

QU'elle souligne que les travaux sylvicoles ont un rôle important dans la lutte aux changements climatiques, notamment par le processus de captation de carbone des arbres;

QU'elle rappelle la nécessaire coopération avec les Premières Nations en matière d'exploitation forestière;

15 février 2024

QU'elle réaffirme au gouvernement du Canada que les ressources naturelles sont de compétence québécoise et qu'il revient au Québec de définir ses priorités en termes de reboisement;

QUE, conséquemment, elle joigne sa voix à celle de certaines d'acteurs de la filière forestière du Québec afin d'exiger du gouvernement du Canada qu'il assouplisse les conditions d'utilisation de son programme 2 milliards d'arbres, de manière à répondre aux défis socio-économiques et environnementaux de nos régions.

La motion est adoptée.

Mme Garceau (Robert-Baldwin), conjointement avec M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant les demandes des Premières Nations et Inuit relativement au projet de loi n° 37; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des recommandations des scientifiques de Pêches et Océans Canada depuis 2016 dans le dossier du sébaste;

QU'elle exprime son inquiétude face à l'allocation actuelle des quotas de sébaste qui n'est pas adaptée aux demandes du milieu;

QU'elle réitère que les demandes du Québec ont toujours été le respect des parts historiques et une priorisation dans l'allocation des quotas aux pêcheurs actifs et ceux en difficulté;

15 février 2024

QU'elle exprime ses préoccupations et son soutien envers la flottille des crevettiers lourdement affectés par la baisse des quotas tout comme les pêcheurs de poissons de fond dont la biomasse a drastiquement diminué;

QU'enfin, l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral d'augmenter le quota québécois de pêche au sébaste en favorisant les bateaux de plus petite taille qui assurent la pérennité des communautés côtières du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la nomination d'un directeur parlementaire du budget; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi sur l'amélioration de la protection des enfants dans les services de garde éducatifs;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail;

15 février 2024

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d’entreprendre l’étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 143 du Règlement, Mme Soucy, première vice-présidente, donne l’avis suivant :

- la Commission de l’Assemblée nationale se réunira en séance publique afin de poursuivre l’étude du rapport préliminaire de la Commission de la représentation électorale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L’Assemblée reprend le débat, ajourné le 14 février 2024, sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, proposant que le principe du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d’introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d’autres dispositions en matière de sécurité routière, soit maintenant adopté.

15 février 2024

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre responsable des Aînés, portant sur le sujet suivant : « les besoins de main-d'œuvre en matière de soutien à domicile »;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) à M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, portant sur le sujet suivant : « la fuite de données touchant des citoyens de Laval »;

À 13 h 26, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, proposant que le principe du projet de loi n° 48, Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière afin d'introduire des dispositions relatives aux systèmes de détection et d'autres dispositions en matière de sécurité routière, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

15 février 2024

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, propose que le projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation, soit adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Fontecilla (Laurier-Dorion).

À 16 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 février 2024, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

15 février 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Derraji, leader de l'opposition officielle :

(Vote n° 203)

POUR - 31

Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fortin (PLQ)	Massé (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Garceau (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Ghazal (QS)	Morin (PLQ)	
Cicccone (PLQ)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Paradis (PQ)	

CONTRE - 67

Allaire (CAQ)	Charest (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemieux (CAQ)
Asselin (CAQ)	Charette (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)
Bachand (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	(Chapleau)
Bélanger (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Hébert (CAQ)	Mallette (CAQ)
(Orford)	Déry (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Biron (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laforest (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roy (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	(Les Plaines)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lecours (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Lefebvre (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemay (CAQ)	
(Portneuf)			